

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour communautaire Beausoleil Inc.		Date d'inspection Le 01 septembre 2026
Nom de l'établissement Les Flots		Numéro de permis 2009832
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1		Numéro de téléphone (506) 627-4125
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 45	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure, sauf si :a) la boisson chaude est contenue dans un récipient étanche	43(a)	01 sept. 2026	01 sept. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
-Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance inattendue en fin de journée -Le ratio fut respecté durant la visite -Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants. -La surface de protection sous les balançoires jaune et bleu n'est pas suffisante, il fut recommandé de ne pas utiliser ces balançoires jusqu'à ce que ce soit remédié. -L'ensemble de l'aire de jeux extérieurs offre aux enfants un environnement sécuritaire qui leur permet de jouer et d'explorer librement -Durant la saison estivale, le service de cafétéria n'est pas offert, les parents fournissent le repas et les collations de leur enfant. La nourriture qui provient de la maison porte le nom de l'enfant et est réfrigérée et/ou à une glacière selon le besoin. -Les renseignements concernant les allergies des enfants sont affichés dans l'endroit où les enfants mangent -Chaque enfant à un endroit facile d'accès et individuel à chacun pour y ranger ses effets personnels, cet espace est identifié par son nom. -Durant la visite, il fut observé que le personnel éducatif est engagé auprès des enfants. L'éducatrice se positionne au niveau de l'enfant, il y a du reflet d'émotion de l'écoute active des conflits ou difficultés vécu. Il y a proposition de solution et accompagnement dans la résolution de problème. -Lorsque de l'acétaminophène ou un médicament prescrit est administré à un enfant l'autorisation écrite du parent se retrouve dans le dossier de l'enfant -Un coffre avec une serrure à clé est disponible pour y ranger les médicaments au besoin. -Un rappel de faire votre pratique d'évacuation d'incendie pour le mois d'août. -Un café se retrouve dans l'aire de jeu intérieur des enfants, un rappel a été fait que tout breuvage chaud doit se trouver dans une tasse hermétique.

Commentaires généraux

Observations : À mon arrivée les enfants sont dehors, un groupe se lance des défis en escaladant une structure de jeu tandis que le second groupe joue à « tag » avec leur éducatrice.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 01 septembre 2026

Date

original signé par

Alda Poirier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 septembre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"